



 I like Molenbeek

**Actu-Molenbeek # 117**  
**(9 janvier 2017)**

**La commune de Molenbeek vous souhaite  
une bonne et heureuse année 2017 !**



**Bonne année  
Gelukkig Nieuwjaar**



## Récemment :

Depuis le 2 janvier 2017, les collectes des sacs poubelles par l'agence Bruxelles-Propreté ont été réorganisées. **A Molenbeek, les collectes ont lieu les mardis et les vendredis.**

Plus d'infos :

<https://www.facebook.com/ilikemolenbeek/photos/a.567561796608161.1073741826.56726429663791/1/1487747524589579/?type=3&theater>

	Lun/Maa	Mar/Din	Mer/Vre	Jeu/Ven	Ven/Vri	Sam/Zat	Dim/Zon
<b>ZONE 1</b>		🗑️			🗑️		
Matin Woensdag							
Après-midi Vendredi							
<b>ZONE 2</b>	🗑️						
Matin Mardi							
Après-midi Jeudi							

La zone 1 concerne tous les habitants de la commune à l'exception de ceux qui habitent dans le quartier de Cluysen. La zone 2 concerne les habitants de la zone de Cluysen (17 à 138 n° et 140 à 150 n°), rue de la Chapelle (1 à 10 n°), rue de la Chapelle (11 à 104 n°), rue de la Chapelle (105 à 108 n°), rue de la Chapelle (109 à 110 n°), rue de la Chapelle (111 à 112 n°), rue de la Chapelle (113 à 114 n°), rue de la Chapelle (115 à 116 n°), rue de la Chapelle (117 à 118 n°), rue de la Chapelle (119 à 120 n°), rue de la Chapelle (121 à 122 n°), rue de la Chapelle (123 à 124 n°), rue de la Chapelle (125 à 126 n°), rue de la Chapelle (127 à 128 n°), rue de la Chapelle (129 à 130 n°), rue de la Chapelle (131 à 132 n°), rue de la Chapelle (133 à 134 n°), rue de la Chapelle (135 à 136 n°), rue de la Chapelle (137 à 138 n°), rue de la Chapelle (139 à 140 n°), rue de la Chapelle (141 à 142 n°), rue de la Chapelle (143 à 144 n°), rue de la Chapelle (145 à 146 n°), rue de la Chapelle (147 à 148 n°), rue de la Chapelle (149 à 150 n°), rue de la Chapelle (151 à 152 n°), rue de la Chapelle (153 à 154 n°), rue de la Chapelle (155 à 156 n°), rue de la Chapelle (157 à 158 n°), rue de la Chapelle (159 à 160 n°), rue de la Chapelle (161 à 162 n°), rue de la Chapelle (163 à 164 n°), rue de la Chapelle (165 à 166 n°), rue de la Chapelle (167 à 168 n°), rue de la Chapelle (169 à 170 n°), rue de la Chapelle (171 à 172 n°), rue de la Chapelle (173 à 174 n°), rue de la Chapelle (175 à 176 n°), rue de la Chapelle (177 à 178 n°), rue de la Chapelle (179 à 180 n°), rue de la Chapelle (181 à 182 n°), rue de la Chapelle (183 à 184 n°), rue de la Chapelle (185 à 186 n°), rue de la Chapelle (187 à 188 n°), rue de la Chapelle (189 à 190 n°), rue de la Chapelle (191 à 192 n°), rue de la Chapelle (193 à 194 n°), rue de la Chapelle (195 à 196 n°), rue de la Chapelle (197 à 198 n°), rue de la Chapelle (199 à 200 n°).

Sortez vos sacs à la veille après 18 heures ou le matin avant 6 heures.  
Zet uw vuilszakken de avond ervoor na 18 uur of 's morgens voor 6 uur buiten.

Sortez vos sacs le matin avant 12 heures. Zet uw vuilszakken 's morgens voor 12 uur buiten.

Zone 1 betreft alle bewoners van de gemeente, uitgezonderd degenen die in zone 2 wonen. Zone 2 betreft de bewoners van de zone van Cluysen (17 tot 138 n° en 140 tot 150 n°), rue de la Chapelle (1 à 10 n°), rue de la Chapelle (11 à 104 n°), rue de la Chapelle (105 à 108 n°), rue de la Chapelle (109 à 110 n°), rue de la Chapelle (111 à 112 n°), rue de la Chapelle (113 à 114 n°), rue de la Chapelle (115 à 116 n°), rue de la Chapelle (117 à 118 n°), rue de la Chapelle (119 à 120 n°), rue de la Chapelle (121 à 122 n°), rue de la Chapelle (123 à 124 n°), rue de la Chapelle (125 à 126 n°), rue de la Chapelle (127 à 128 n°), rue de la Chapelle (129 à 130 n°), rue de la Chapelle (131 à 132 n°), rue de la Chapelle (133 à 134 n°), rue de la Chapelle (135 à 136 n°), rue de la Chapelle (137 à 138 n°), rue de la Chapelle (139 à 140 n°), rue de la Chapelle (141 à 142 n°), rue de la Chapelle (143 à 144 n°), rue de la Chapelle (145 à 146 n°), rue de la Chapelle (147 à 148 n°), rue de la Chapelle (149 à 150 n°), rue de la Chapelle (151 à 152 n°), rue de la Chapelle (153 à 154 n°), rue de la Chapelle (155 à 156 n°), rue de la Chapelle (157 à 158 n°), rue de la Chapelle (159 à 160 n°), rue de la Chapelle (161 à 162 n°), rue de la Chapelle (163 à 164 n°), rue de la Chapelle (165 à 166 n°), rue de la Chapelle (167 à 168 n°), rue de la Chapelle (169 à 170 n°), rue de la Chapelle (171 à 172 n°), rue de la Chapelle (173 à 174 n°), rue de la Chapelle (175 à 176 n°), rue de la Chapelle (177 à 178 n°), rue de la Chapelle (179 à 180 n°), rue de la Chapelle (181 à 182 n°), rue de la Chapelle (183 à 184 n°), rue de la Chapelle (185 à 186 n°), rue de la Chapelle (187 à 188 n°), rue de la Chapelle (189 à 190 n°), rue de la Chapelle (191 à 192 n°), rue de la Chapelle (193 à 194 n°), rue de la Chapelle (195 à 196 n°), rue de la Chapelle (197 à 198 n°), rue de la Chapelle (199 à 200 n°).

Depuis près d'un demi-siècle, Pavlos et Kostas Karassavidis tiennent « **La Rose blanche** », ce café populaire au coin de la chaussée de Merchtem et de la rue du Presbytère. Un café où l'on brasse toutes les origines. Une amicale a été créée afin d'organiser des activités musicales et des expos... avec la participation des clients ! [Rencontre...](#)



## A venir :

### «MOLENBEEKOIS DE L'ANNÉE 2016» !

La commune de Molenbeek-Saint-Jean regorge de talents qui ne demandent qu'à être valorisés. C'est le but de ce prix du Molenbeekois de l'Année, organisé à l'initiative de la bourgmestre Françoise Schepmans avec le soutien du Collège échevinal : mettre en lumière des femmes, des hommes, des associations qui ont accompli une action remarquable ou agi positivement pour notre commune durant l'année écoulée. Peu importe le domaine d'activités (société, culture, économie...), à l'exception du sport pour lequel la commune organise déjà les mérites sportifs.

Déroulement du prix :

1. Proposez des candidats en nous envoyant leur nom, prénom et un petit mot explicatif relatant ses mérites durant l'année 2016. Propositions par email: [mer@molenbeek.irisnet.be](mailto:mer@molenbeek.irisnet.be) Il faut bien évidemment que la personne, association, comité de quartier... soient établis à Molenbeek. Date limite de l'envoi de vos propositions : 16 janvier 2017.
2. Parmi toutes ces propositions, un jury sélectionnera les Molenbeekois de l'année.
3. Les «lauréats» recevront un prix à l'occasion d'une cérémonie qui se déroulera fin janvier.

Attention: cette élection n'est ni une compétition ni un sondage scientifique. Elle ambitionne avant tout de mettre le maximum de Molenbeekois(es) à l'honneur.



---

Ciné-club ce **mercredi 11 janvier** au **Château du Karreveld** (Avenue Jean de la Hoese, 3) :

- à **14h** pour les plus jeunes : « **Snopy et les peanuts** », film d'animation (2015) par Steve Martino.
- à **17h** pour les adultes : « **Une merveilleuse histoire du temps** », film (2015) de James Marsh.

Entrée gratuite.

Réservation obligatoire : T. 02/414.48.99.



---

Tourné au lendemain des attentats de Paris et durant plusieurs mois, le **documentaire «Molenbeek, génération radicale ?»**, réalisé par Chergui Kharroubi et José Luis Peñafuerte, offre une petite plongée dans la réalité complexe de la commune. Il sera projeté ce **jeudi 12 janvier à 20h** à la **Maison des Cultures** (Rue Mommaerts, 4).



---

MarBel asbl et ses partenaires organisent, ce **vendredi 13 janvier à 18h** au **Château du Karreveld**, la 2e édition de « Yennayer », le **Nouvel An Amazigh 2967**. Cette fête familiale haute en couleurs et en musiques berbères donne rendez-vous à tous les amateurs de cette culture, encore méconnue dans le paysage artistique belge.



La star de la chanson Amazigh, Raissa Fatima Tihihhit, et le groupe de jeunes néerlandais-marocains Imatlaa offriront un aperçu de la musique berbère. Les participants savoureront aussi les spécialités culinaires.

Réservation obligatoire : T. 0498/330.850.

---

---

**Atelier d'écriture** animé par l'auteure Evelyne Wilwerth sur le thème : « [Le champagne des cinq sens](#) », le **mardi 17 janvier à 14h**, à la **bibliothèque communale 2** (103 rue des Béguines).



---

Pour bien commencer l'année 2017, rien de tel qu'une fête au Sippelberg (1 av. du Sippelberg) : le **jeudi 19 janvier à 14h30**, c'est « **shownamiddag** » avec le [duo John & Marceau](#).



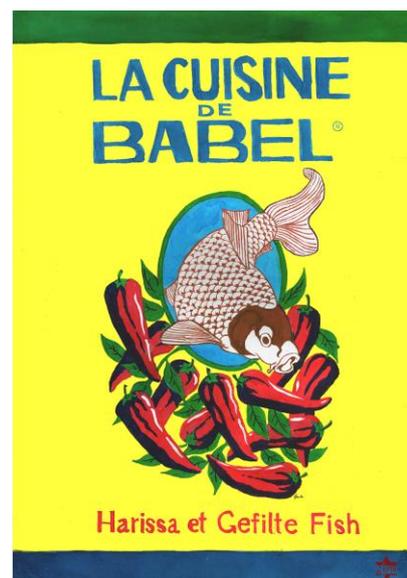
---

Que vous aimiez le théâtre, la musique ou simplement rire un bon coup. Que vous cherchiez des réponses à des questions sur le vivre-ensemble.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, le spectacle « **La cuisine de Babel, Harissa et Gefilte fish** » est pour vous ! Sur un mode comique et musical, 13 comédiens d'âge et d'origine différents revisitent les traditions religieuses et culturelles et actualisent des récits juifs et politiques fondateurs à la lumière des engagements d'aujourd'hui.

[A découvrir les 20, 21 janvier à 20h et le 22 janvier à 15h à la Maison des Cultures \(4 rue Mommaerts\).](#)

Infos : T. 02/415.86.03.



---

**La culture à Molenbeek ? Vous êtes à la bonne adresse !**

Le portail culturel de Molenbeek, [www.culture1080cultuur.be](http://www.culture1080cultuur.be), édite aussi une lettre d'information culturelle gratuite. Vous souhaitez la recevoir ? Il suffit de nous envoyer votre adresse mail, ainsi que vos nom et prénom à [info@culture1080cultuur.be](mailto:info@culture1080cultuur.be).